



# HONORAIRES (TVA 20 % incluse)

## VENTE

(Honoraire en sus du prix net vendeur)

Jusqu'à 149 999 €	7 500 € maximum
De 150 000 € à 999 999 €	5 % maximum
Au-dessus de 1 000 000 €	4 % maximum

## LOCATION

Honoraire à la charge du bailleur et du locataire :

Zone tendue : 10 € /m<sup>2</sup>

Zone très tendue : 12 € /m<sup>2</sup> \*

Etat des lieux d'entrée : 3 € /m<sup>2</sup> \*

\* les honoraires facturés au bailleur ne peuvent être inférieurs à ceux facturés au preneur.

## GESTION LOCATIVE

5,50 % des montants mensuels encaissés.

Assurance Garantie Loyers Impayés : 2,15 % des montants mensuels quittancés  
(Taux assurantiel 1,90%, frais de gestion et d'administration 0,25%).

MEDIATEUR : MEDIMMOCONSO

I Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS 25222 - 44505 LA BAULE CEDEX

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

Carte professionnelle (transaction et gestion) CPI 7801 2018 000 033 710 délivrée par la CCI Paris-IDF

« d'une Maison à l'Autre » SARL au capital de 20 000 Euros - RCS VERSAILLES 478 906 944 - Siège social : 23-25, Boulevard Carnot – Carrières-sur-Seine  
Garantie Financière (sans manipulation de fond) - QBE Insurance Limited - Coeur Défense Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle - 92931 La Défense Cedex